

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Michel Paré nommé président de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec**

**Montréal, le 29 septembre 2003** – Le conseil d'administration de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) a nommé Me Michel Paré à titre de président de l'IMAQ. Il occupera cette fonction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et succèdera ainsi à M. Jean La Couture, FCA, président de Huis Clos Ltée, qui assume cette responsabilité depuis quatre ans.

Me Paré, avocat et politicologue, est vice-président aux Affaires politiques de l'Association de la construction du Québec. Il oeuvre depuis plus de 20 ans dans le monde patronal de l'industrie de la construction et depuis plus de 14 ans au sein de l'Association de la construction du Québec. En plus des nombreuses fonctions inhérentes à son organisation, Me Paré oeuvre au sein de différents organismes dont le Conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec et le Conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec.

L'IMAQ est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de faire la promotion des méthodes alternatives de résolution de conflits, telles la médiation et l'arbitrage et de fournir un accès à des médiateurs accrédités dans les domaines civil et commercial. On peut obtenir davantage d'information sur l'IMAQ sur le site [www.imaq.org](http://www.imaq.org) qui offre en outre, aux gens d'affaires et aux particuliers, un service de référence gratuit comprenant plus d'une centaine d'arbitres et de médiateurs accrédités aux quatre coins du Québec.

- 30 -

Source : M. Jean La Couture, FCA, président  
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec  
Tél : (514) 282-3327  
[info@imaq.org](mailto:info@imaq.org)  
[www.imaq.org](http://www.imaq.org)